UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2016

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 30 septembre 2016 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 septembre 2016, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 52 613 116 dinars et un résultat net de la période de 506 149 dinars. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » au 30 Septembre 2016, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 27 octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN Arrêté au 30/09/2016 en (DT)

Libellé	Note	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
ACTIFS				
Portefeuille-titres	3.1	40 619 095,424	1 046 446,301	1 069 583,099
a- Actions, et droits rattachés		0,000	377 961,927	0,000
b- Obligations et valeurs assimilées c- Titres OPCVM		38 075 370,424	668 484,374	1 069 583,099
C- Titles OPC VIVI		2 543 725,000	0,000	0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.2	11 850 654,748	313 749,572	285 977,855
a- Placements monétaires		2 996 971,475	145 301,233	146 790,428
b- Disponibilités		8 853 683,273	168 448,339	139 187,427
Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
Autres actifs	3.4	143 365,657	100,274	1 353,206
TOTAL ACTIF		52 613 115,829	1 360 296,147	1 356 914,160
PASSIF		<u>190 665,754</u>	23 452,662	<u>30 224,401</u>
Opérateurs créditeurs	3.5	173 164,150	6 578,223	8 207,430
Autres créditeurs divers	3.6	17 501,604	16 874,439	22 016,971
ACTIF NET		<u>52 422 450,075</u>	<u>1 336 843,485</u>	1 326 689,759
<u>Capital</u>	3.7	50 660 702,459	1 329 201,575	1 319 886,256
Sommes capitalisables	3.8	<u>1 761 747,616</u>	<u>7 641,910</u>	<u>6 803,503</u>
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	8,045	8,045
b- Sommes capitalisables de l'exercice en cours		1 761 747,616	7 633,865	6 795,458
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	· · ·	52 613 115,829	1 360 296,147	1 356 914,160

ETAT DE RESULTAT Arrêté au 30/09/2016 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
<u>PR 1</u>	Revenus du portefeuille-titres Dividendes	3.1	475 666,166 0,000	1 190 362,011 0,000	12 636,503 4 303,890	35 880,627 11 402,890	44 233,451 11 780,890
	Revenus des obligations et		475 666,166	876 283,891	8 332,613	24 477,737	32 452,561
	valeurs assimilées Revenus des titres OPCVM		0,000	314 078,120	0,000	0,000	0,000
<u>PR 2</u>	Revenus des placements monétaires	3.2	131 470,347	300 678,297	<u>1 452,168</u>	<u>4 161,136</u>	<u>5 650,331</u>
	Total des revenus des placements		607 136,513	1 491 040,308	<u>14 088,671</u>	<u>40 041,763</u>	49 883,782
<u>CH 1</u>	Charges de gestion des placements	3.9	-118 386,942	<u>-235 458,846</u>	-3 099,367	<u>-9 412,824</u>	<u>-12 441,121</u>
	Revenu net des placements		488 749,571	1 255 581,462	10 989,304	30 628,939	37 442,661
<u>CH 2</u>	Autres charges	3.10	-19 226,382	-44 246,926	-7 752,684	-22 996,925	-30 649,054
	Résultat d'exploitation	•	469 523,189	1 211 334,536	3 236,620	7 632,014	6 793,607
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation		123 550,819	550 413,080	0,000	1,851	1,851
	Sommes capitalisables de la période		593 074,008	1 761 747,616	3 236,620	7 633,865	6 795,458
<u>PR 4</u>	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-123 550,819	-550 413,080	0,000	-1,851	-1,851
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		36 626,080	2 098,123	-63 220,240	-114 713,057	-4 580,147
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		0,000	-245 656,533	-1,400	-1 763,546	-119 754,663
	Frais de négociation de titres		0,000	-28 483,991	-0,308	-852,795	-2 309,907
	Résultat net de la période		506 149,269	939 292,135	-59 985,328	-109 697,384	-119 851,110

VARIATION DE L'ACTIF NET Arrêté au 30/09/2016 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>506 149,269</u>	<u>939 292,135</u>	<u>-59 985,328</u>	<u>-109 697,384</u>	<u>-119 851,110</u>
a- Résultat d'exploitation	469 523,189	1 211 334,536	3 236,620	7 632,014	6 793,607
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	36 626,080	2 098,123	-63 220,240	-114 713,057	-4 580,147
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	-245 656,533	-1,400	-1 763,546	-119 754,663
d- Frais de négociation de titres	0,000	-28 483,991	-0,308	-852,795	-2 309,907
AN2- Distributions de dividendes	0,000	<u>0,000</u>	0,000	<u>-9 993,172</u>	<u>-9 993,172</u>
AN3- Transactions sur le capital	<u>5 013 501,768</u>	<u>50 156 468,181</u>	0,000	<u>-3 573,180</u>	<u>-3 573,180</u>
a- Souscriptions	10 511 151,905	70 626 349,414	0,000	0,000	0,000
- Capital	11 223 000,000	76 149 500,000	0,000	0,000	0,000
 Régularisation des sommes non capitalisables 	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	-711 848,095	-5 523 150,586	0,000	0,000	0,000
b- Rachats	5 497 650,137	20 469 881,233	0,000	3 573,180	3 573,180
- Capital	5 852 800,000	21 999 400,000	0,000	3 600,000	3 600,000
 Régularisation des sommes non capitalisables 	0,000	0,000	0,000	-49,901	-49,901
- Régularisation des sommes capitalisables	-355 149,863	-1 529 518,767	0,000	23,081	23,081
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 519 651,037	51 095 760,316	-59 985,328	-123 263,736	-133 417,462
AN4- Actif Net					
a- En début de période	46 902 799,038	1 326 689,759	1 396 828,813	1 460 107,221	1 460 107,221
b- En fin de période AN5- Nombre d'actions	52 422 450,075	52 422 450,075	1 336 843,485	1 336 843,485	1 326 689,759
a- En début de période	502 240	14 441	14 441	14 477	14 477
b- En fin de période	555 942	555 942	14 441	14 441	14 441
VALEUR LIQUIDATIVE	94,294	94,294	92,572	92,572	91,869
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,86%	3,53%	-17,04%	-10,07%	-8,23%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-09-2016

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes Comptables Appliques

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30-09-2016 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements en obligation et valeurs similaires non admises à la côte, sont évalués à leur coût d'acquisition.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et bons de trésor assimilables sont évalués à leur cout d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en titres OPCVM sont évalués en dates d'arrêtés à leurs valeurs liquidatives à la date du 30-09-2016.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes explicatives du bila n'et de l'etat de resultat

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-09-2016 d'obligations, valeurs assimilées et titres OPCVM. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après:

LIBELLE		30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Actions et droits rattachées		0,000	377 961,927	0,000
Emprunts d'Etat	(1)	22 950 315,382	150 034,355	598 405,670
Obligations des Sociétés	(2)	15 125 055,042	518 450,019	471 177,429
Titres OPCVM	(3)	2 543 725,000	0,000	0,000
Total		40 619 095,424	1 046 446,301	1 069 583,099

(1) Emprunts d'Etat :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition		
Emprunts d'Etat		22 055 832,000	22 950 315,382	<u>43,62%</u>
BTA-04-2028	9 000	8 678 800,000	8 909 798,593	16,93%
BTA072017	700	699 580,000	708 478,431	1,35%
BTA082022	50	47 700,000	48 281,177	0,09%
BTA-10-2026	13 000	12 629 752,000	13 283 757,181	25,25%

(2) Obligations des sociétés :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		<u>14 634 916,000</u>	<u>15 125 055,042</u>	<u>28,75%</u>
ATTIJARI BANK SUB 2015	30 000	3 000 000,000	3 163 527,868	6,01%
ATTIJARI LEASE 2013-1 B	900	64 000,000	66 228,785	0,13%
ATTIJARI LEASE SUB 2014-A	500	40 000,000	41 836,066	0,08%
BNASUB09	1 700	90 627,000	92 525,549	0,18%
BTK09 CAT(A)	1 000	14 289,000	14 618,033	0,03%
CIL 2016-1- 7.5%	20 000	2 000 000,000	2 045 369,863	3,89%
CIL2013/1-A 7%	400	24 000,000	25 101,639	0,05%
CIL2015-1 T 7.65	300	24 000,000	24 434,604	0,05%
CIL2015-2 T 7.65	10 000	1 000 000,000	1 056 350,820	2,01%

HL 2015-2 A7.65%	19 660	1 966 000,000	2 027 642,988	3,85%
HL 2016-1 7.65%	5 000	500 000,000	507 964,384	0,97%
HL 2016-2 7.65%	10 000	1 000 000,000	1 000 000,000	1,90%
TLS2015-2	20 000	2 000 000,000	2 069 369,863	3,93%
TLS2016-1	15 000	1 500 000,000	1 544 136,986	2,93%
UBCI 2013	800	64 000,000	65 173,252	0,12%
UIB SUB 2015	10 600	848 000,000	862 441,556	1,64%
UNIFACTOR 2015-A 7,45%	5 000	500 000,000	517 831,147	0,98%
HL 2016-2 INTERCALAIRES			501,639	0,00%

(3) Titres OPCVM:

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2016	% de l'Actif net
Titres OPCVM		<u>2 565 799,877</u>	<u>2 543 725,000</u>	<u>4,85%</u>
UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	25 000	2 565799,877	2 543 725,000	4,85%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
Revenus des Actions	0,000	0,000	4 303,890	<u>11 402,890</u>	11 780,890
Revenus des titres OPCVM	<u>0,000</u>	314 078,120	0,000	0,000	<u>0,000</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées	<u>475 666,166</u>	<u>876 283,891</u>	<u>8 332,613</u>	<u>24 477,737</u>	<u>32 452,561</u>
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	269 515,895	494 440,915	1 572,821	4 786,855*	6 245,269
Revenus des obligations privées	206 150,271	381 842,976	6 759,792	19 690,882*	26 207,292
TOTAL	475 666,166	1 190 362,011	12 636,503	35 880,627	44 233,451

^(*) Un montant de 2 793,644 TND a été reclassé de la rubrique « revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier » vers la rubrique « revenus des obligations privées ». Cette situation a été régularisée au 31/12/2015.

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2016 à 11 850 654,748 DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Placements monétaires	(1)	2 996 971,475	145 301,233	146 790,428
Disponibilités	(2)	8 853 683,273	168 448,339	139 187,427
Total		11 850 654,748	313 749,572	285 977,855

(1) Placements monétaires :

Emetteur	Taux de Rémunération	durée	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2016	% de l'Actif
UBCI	4,20%	20 jours	16/09/2016	998 137,679	999 533,605	1,90%
UBCI	4,20%	20 jours	19/09/2016	499 068,839	499 627,014	0,95%
UBCI	4,20%	20 jours	22/09/2016	499 068,839	499 487,325	0,95%
UBCI	4,20%	20 jours	28/09/2016	499 068,839	499 208,237	0,95%
UBCI	4,20%	20 jours	30/09/2016	499 068,839	499 115,294	0,95%
To	Total placement certificats de dépôt			2 994 413,035	2 996 971,475	5,70%

(2) Disponibilités :

Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Dépôts à terme	5 500 000,000	0,000	0,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	33 898,739	0,000	0,000
Intérêts courus/DAV (POT)	24 579,960	0,000	0,000
Avoirs en banque	3 295 204,574	168 448,339	139 187,427
Total	8 853 683,273	168 448,339	139 187,427

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
Intérêts des bons de trésor à court terme	0,000	1 696,084	1 452,168	4 161,136	5 650,331
Intérêts des certificats de dépôts	44 224,534	90 096,394	0,000	0,000	0,000
Intérêts des dépôts à terme et à vue	87 245,813	208 885,819	0,000	0,000	0,000
TOTAL	131 470,347	300 678,297	1 452,168	4 161,136	5 650,331

3.3 - Créances d'exploitations :

	Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
<u>AC 3</u>	Créances d'exploitations	0,000	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	Dividendes à recevoir	0,000	0,000	0,000
	Intérêts à recevoir	1 875,288	1 875,288	1 875,288
	Obligations amorties BATAM	80 000,000	80 000,000	80 000,000
	DE sur obligations amorties BATAM	-81 875,288	-81 875,288	-81 875,288

3.4 -Autres actifs:

	Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
AC 4	Autres Actifs	143 365,657	100,274	<u>1 353,206</u>
	RS sur obligation	44 653,459	0,000	0,000
	RS sur BTA	98 712,198	100,274	1 353,206

3.5 - Opérateurs créditeurs:

	Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
PA 1	Opérateurs créditeurs	<u>173 164,150</u>	<u>6 578,223</u>	<u>8 207,430</u>
	Frais de gestionnaire	52 616,918	465,405	454,747
	Frais de dépositaire	26 504,873	1 043,184	1 379,660
	Frais des distributeurs	94 042,359	5 069,634	6 373,023

3.6 - Autres créditeurs divers:

	Libellé	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
PA 2	Autres créditeurs divers	<u>17 501,604</u>	<u>16 874,439</u>	<u>22 016,971</u>
	Etat, retenue à la source, TFP & FOPROLOS	251,847	0,000	0,000
	Redevance CMF	4 369,579	110,538	112,700
	Charges payées sur exercice en cours	12 880,178	16 763,901	21 904,271

3.7 Capital:

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2015	
* Montant en nominal	1 444 100
* Nombre de titres	14 441
* Nombre d'actionnaires	11
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	76 149 500
* Nombre de titres émis	761 495
Rachats effectués	
* Montant en nominal	21 999 400
* Nombre de titres rachetés	219 994
Capital au 30/09/2016	
* Montant en nominal	55 594 200
* Nombre de titres	555 942
* Nombre d'actionnaires	254

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2016 au 30/09/2016 s'élève à 51 095 760 ,316 dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV au 30/09/2016 est de 555 942 contre 14 441 au 31/12/2015.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2015	<u>1 319 886,256</u>	<u>1 319 886,256</u>
Souscriptions de la période	<u>76 149 500,000</u>	<u>76 149 500,000</u>
Rachats de la période	<u>-21 999 400,000</u>	-21 999 400,000
Autres mouvements - Variation des plus ou moins values potentielles sur titres - Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres - Frais de négociation de titres - Régularisation des sommes capitalisables - Résultat de l'exercice antérieur - Régularisation de résultat de l'exercice antérieur	-4 809 283,797 2 098,123 -245 656,533 -28 483,991 -4 799 159,065 6 803,503 255 114,166	-3 047 536,181 2 098,123 -245 656,533 -28 483,991 -4 799 159,065 6 803,503 255 114,166
- Sommes capitalisables encours Montant fin de période au 30/09/2016	50 660 702,459	1 761 747,616 52 422 450,075

3.8 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/09/2016 s'élèvent à 1 761 747,616 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2016	30/09/2015	31/12/2015
Sommes distribuables des exercices antérieurs	0,000	8,045	8,045
Résultat d'exploitation	1 211 334,536	7 632,014	6 793,607
Régularisation du résultat d'exploitation	550 413,080	1,851	1,851
<u>Total</u>	1 761 747,616	7 641,910	6 803,503

3.9 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV, UBCI et UBCI FINANCE.

Libellé	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
CH 1 Charges de gestion des placements	118 386,942	235 458,846	3 099,367	9 412,824	12 441,121
Rémunération du gestionnaire	52 616,418	104 648,371	464,905	1 411,925	1 866,172
Rémunération du dépositaire	13 154,106	26 162,104	344,380	1 045,884	1 382,360
Rémunération des distributeurs	52 616,418	104 648,371	2 290,082	6 955,015	9 192,589

3.10 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libellé	Période du 01.07.16 au 30.09.16	Période du 01.01.16 au 30.09.16	Période du 01.07.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 30.09.15	Période du 01.01.15 au 31.12.15
CH 2 Autres charges	19 226,382	44 246,926	7 752,684	22 996,925	30 649,054
Redevance CMF	13 154,106	26 162,104	344,380	1 045,884	1 382,360
Services bancaires et assimilés	0,000	0,000	101,572	269,108	278,029
Abonnement des charges budgétisées	6 072,276	18 084,822	7 306,732	21 681,933	28 988,665

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

	Période	Période	Période	Période	Période
<u>Libellé</u>	du 01.07.16	du 01.01.16	du 01.07.15	du 01.01.15	du 01.01.15
	au 30.09.16	au 30.09.16	au 30.09.15	au 30.09.15	au 31.12.15
Abonnement des charges budgétisées	6 072,276	18 084,822	7 306,732	21 681,933	28 988,665
Taxes	56,991	169,737	184,970	548,878	733,848
Frais bancaires	28,538	84,995	21,982	65,230	87,212
Publication BO CMF	490,616	1 461,183	189,949	563,652	753,600
Honoraires CAC	1 689,306	5 031,194	1 694,061	5 026,940	6 721,000
Frais AGO et publications	674,503	2 008,844	1 232,423	3 657,080	4 889,502
Jetons de Présence	3 016,394	8 983,607	3 024,657	8 975,342	12 000,000
Alpha mena	0,000	0,000	504,109	1 495,890	2 000,000
Autres	115,928	345,262	454,581	1 348,921	1 803,503

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI FINANCE une convention aux termes de laquelle SALAMMBO SICAV confie à UBCI FINANCE une mission de gestionnaire couvrant :

L'UBCI FINANCE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI FINANCE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des états financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

^{*} la gestion du portefeuille de la SICAV,

^{*} la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,

^{*} la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV confie à l'UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière. Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de SALAMMBO SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs:

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV a conclu avec UBCI et UBCI FINANCE des conventions de distribution aux termes desquelles SALAMMBO SICAV confie à UBCI et UBCI FINANCE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution est décomptée jour par jour au taux de 0,4% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV qui est réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.